

Site de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Portail Mesures des rejets

- MISE À DISPOSITION DE DOCUMENTS ASSOCIÉS AU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT -

Portail Mesure de rejets :

Il est possible de fournir et de consulter via le portail tout type de documents associés à la station d'épuration : plans, photos, manuel autosurveillance, calendriers de mesure, notes diverses, etc...

Accès au portail :

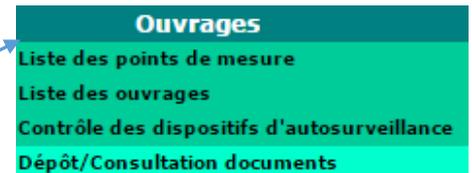
Site de l'Agence de l'eau : <http://www.eaurmc.fr/>

Colonne de droite, dans la rubrique « Téléservices » cliquez sur « [Mesures de Rejets](#) ».

Puis connectez-vous en entrant vos identifiant et mot de passe. En cas de perte de vos codes, vous pouvez directement bénéficier de l'aide en ligne.

Dépôt et consultation de documents

L'accès à cette fonction se fait via le menu déroulant « *Ouvrages* », puis « *Dépôt/Consultation documents* ».



Saisir le code SANDRE (qui commence par 060971...) ou une partie du nom puis « *rechercher* », cela permet de retrouver l'ouvrage désiré.



Consultation de documents :

Vous pourrez ainsi consulter les derniers documents déposés.

Pour consulter un document, cliquer simplement sur le nom du document... selon son extension il s'ouvrira avec le logiciel adapté.

Attention : Il y a incompatibilité entre Internet Explorer et les fichiers issus d'Open Office (.ods ou .odt). Dans cette configuration il faut enregistrer les fichiers sur votre poste, pour pouvoir les ouvrir ensuite. Cette incompatibilité n'existe pas avec Mozilla Firefox.

Code Sandre	Libellé ouvrage	Capacité en EH	Nom du document	Type document	Année	Date réalisation
060971	STATION D'EPURATION DE BUXY	3 000	BILAN AGRO BUXY 2015-20160317143029.pdf	divers		
060971	STATION D'EPURATION DE BUXY	3 000	BUXY Bourg7117-09-2012-20130121161711.xls	Rapport contrôle autosurveillance		
060971	STATION D'EPURATION DE BUXY	3 000	BUXYAS-20150130160652.pdf	Rapport contrôle autosurveillance		

Dépôt/Consultation documents

Dépôt de documents :

Saisir le code de l'ouvrage – Sélectionner dans la colonne « *Type de document* » par exemple « *Bilan annuel* » pour déposer votre bilan annuel de fonctionnement – Puis dans la colonne « *Nom du document* », insérer le document à déposer (« *choisissez un fichier* »).

Le portail accepte tout type de fichiers : xls, doc, ods, odt, jpg, pdf, etc....

L'assistance téléphonique est joignable au 04.72.71.27.45

Si vous conventionnez avec le Département 71, vous pouvez sur demande vous référer au Pôle Appui Technique pour effectuer cette démarche.